



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 15.05.2023

Date de fin de visibilité prévue: 15.05.2026

Numéro de publication: AB02-0000013173

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Vending Service AG

Organisation concernée:

Vending Service AG
CHE-106.073.239
Härkingerstrasse 21
4629 Fülenbach

Type d'autorisation:

Permis de service de piquet (travail du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 22-006028

N° d'établissement: 61637815

Pan d'entreprise: Intervention de dépannage en cas d'urgence aux automates à café, ex. dans les magasins de stations de service Migrolino, les hôpitaux et les entreprises de transport dans toute la Suisse (sauf dans le canton de tessin)

Personnel: 16 H

Validité: 21.04.2023 – 21.04.2026

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, VD, VS, ZG, ZH

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO,

Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).